



Grandir avec des droits

Dialogue entre le droit, la clinique et le politique





9 Marcel Sembat



(uniquement en présentiel)





Force est de constater que les droits des enfants garantis par la Convention Internationale sont souvent ignorés voire bafoués.

Comment comprendre et comment se satisfaire d'une telle situation ?

L'association Enfance Majuscule et l'Institut Contemporain de l'Enfance ont décidé de joindre leurs efforts pour alerter sur cette situation.

Au carrefour de la clinique, du juridique et du politique, il devient urgent et nécessaire d'éclairer les raisons de ce désastre!

Plus les professionnels de champs différents s'uniront dans la réflexion, plus grandes seront nos chances de mobiliser la société civile.

LES INTERVENANTS EN DIALOGUE



Vanina Arrighi de Casanova

Responsable de la Mission Droits de l'Enfant de la Ville de Paris



Christine Ascoli-Bouin

Psychologue clinicienne, directrice clinique et stratégique de l'Institut



Patricia Chalon

Psychologue et présidente de l'association Enfance Majuscule



Sandrine Clergeau

Psychologue clinicienne en protection de l'enfance et périnatalité



Rodolphe Costantino

Avocat au barreau de Paris en droit pénal et défense des mineurs victimes



Laurence Francoz Terminal

Maître de conférence spécialisée en droit des mineurs et de la famille



Sylviane Giampino

Psychologue, psychanalyste, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence HCFEA



Bernard Golse

Pédopsychiatre, psychanalyste, professeur de psychiatrie de l'enfant



Laurence Rossignol

Sénatrice, ex-ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes



Isabelle Santiago

Députée, viceprésidente de la délégation des Droits de l'Enfant